

SESSION DU 12 DÉCEMBRE 2016**RAPPORT N° EDU 15****■ DIRECTION GÉNÉRALE ADJOINTE TERRITOIRES****■ SERVICE ENGAGEMENT ET CITOYENNETÉ****9370****4 - Mission Education****45 - Citoyenneté et Lien social**

Le 11 janvier dernier 2016, à l'occasion d'une session extraordinaire, l'assemblée a délibéré sur un rapport unique intitulé « Contribuer à bâtir une République plus unie et plus exigeante ». A cette occasion, il a été rappelé combien la seule réaffirmation de nos valeurs Républicaine d'Egalité, de Liberté et de Fraternité pourrait être perçue comme un discours qui tourne à vide s'il n'est pas suffisamment traduit dans les faits.

Les orientations adoptées à cette occasion se concrétisent dans toutes les politiques publiques du département notamment la politique de la ville, la politique de développement social, la politique de la culture, du sport, de l'éducation populaire et aussi dans le soutien aux associations dans le cadre du Contrat Territoires Solidaires.

La mise en œuvre de ces orientations a constitué en grande partie le cap des Assises départementales de l'éducation populaire, du sport, de la culture et de la citoyenneté, ouvertes le 30 août et conclues le 15 octobre derniers. Plus de 1500 contributions ont été portées par plus de 1000 acteurs de Meurthe-et-Moselle issus du monde sportif, de l'action culturelle, du monde de l'éducation populaire et des initiatives citoyennes pour renouveler l'action dans tous ces secteurs afin qu'elle réponde mieux aux enjeux actuelles du Vivre ensemble et qu'elle prévienne les dangers qui le menacent.

Ce rapport décline l'action publique départementale dans deux directions particulières : la lutte contre les discriminations et le Service civique.

Les acteurs de la citoyenneté seront également particulièrement associés à la mise en œuvre des orientations ressortant des Assises notamment :

- la mise sur pied d'un processus de coopération associant, à l'échelle des territoires, les acteurs locaux mobilisés dans les assises et au-delà, afin de construire et réaliser collectivement, des actions plus horizontales et donc plus aptes à relever les enjeux soulevés par la délibération du 11 janvier 2011,
- enfin, le département jouera pleinement son rôle d'assembleur en invitant l'Etat, le Conseil régional, la Métropole, les intercommunalités,

les communes ainsi que les organismes publics concernés, à se concerter avec les acteurs et à coordonner leurs soutiens dans le cadre de partenariats construits autour d'objectifs partagés.

Il convient ici de rappeler que le service engagement et citoyenneté est opérationnel depuis le 1er juin 2016. Différentes actions ont d'ores et déjà été développées pour favoriser les dynamiques d'engagement des jeunes.

321 PROGRAMME ENGAGEMENT ET CITOYENNETE :

321 Dépenses de fonctionnement :

321 -1 le dispositif EFA-« Egalité Fraternité Agissez »

Dans l'objectif de valoriser le partenariat et les forces vives du département, la semaine EFA s'est déroulée du 7 au 14 octobre 2016 avec comme thème pour la 10^{ème} édition « Libre expression et respect de l'autre ». Forte de 10 ans de démarche collective, les rencontres EFA visent plus que jamais à valoriser les dynamiques et les projets des différents acteurs du département, à permettre la rencontre et l'échange autour du « mieux vivre ensemble ». Cette année encore les services, tant sur les territoires qu'au central, ont œuvré à cette semaine de valorisation de l'engagement pour les autres avec plus de 50 manifestations et de nombreux participants.

Il est proposé d'inscrire pour 2017 les dépenses au titre des actions suivantes :

- fournitures et petit équipement : 1 000€
- Réception : 16 000€
- Autres impôts, taxes: 1 000€

Soit un total de 18 000€

321 -2 Les services civiques

Depuis la création du dispositif Service Civique en 2011, le Département a accueilli plus de 450 volontaires. Forte de la dynamique de partage d'expérience et d'engagement des jeunes volontaires, l'assemblée départementale, a décidé la mise en place du service engagement et citoyenneté qui se donne notamment comme objectif d'impulser et de soutenir les jeunes volontaires dans la mise en place de leurs projets, d'accompagner les collectivités, organismes publics et associations souhaitant obtenir un agrément pour l'accueil de jeunes en Service civique, de soutenir les projets collectifs ou individuels impulsant une dynamique citoyenne, de fédérer et développer le partenariat, d'organiser et de coordonner la semaine EFA – Egalité Fraternité Agissez.

Par ailleurs, afin de favoriser l'ouverture sur l'Europe, un comité de pilotage est constitué pour développer le volontariat européen et préparer un accueil de qualité à la future promotion pour 2017, faisant suite au bilan de la promotion 2015/2016 qui vient de s'achever. Dans le cadre des projets de coopération transfrontalière Meurthe-et-Moselle / Sarre et en partenariat avec l'Education Nationale et l'office franco-allemand de la jeunesse, 4 jeunes volontaires sont accueillis à la rentrée de septembre 2016. Le département est également partie prenante quant à l'implantation d'une antenne de l'institut de l'Engagement à Nancy pour la région Grand Est, institut privé soutenu par les pouvoirs publics créé par Martin Hirsch (ancien institut du service civique).

Différentes actions sont également développées favorisant la dynamique d'engagement des jeunes volontaires : promotion de l'engagement par l'organisation et la participation de forums locaux, participation aux formations de jeunes futurs dirigeants bénévoles en lien avec le CROS (Comité Régional Olympique et Sportif), réflexion sur différentes formes de missions de services civiques (par exemple : travail sur l'accessibilité des services en MDS, nouvelles missions environnementales et de développement durable au service habitat, agriculture, missions auprès de mineurs non accompagnés...), de citoyenneté (projet de film avec et pour les citoyens sur MDS Nancy). Des formations sont organisées (4 jours à Sion, journées de présentation du département, des compétences du rôle de l'élu) avec une diversité d'intervenants pour les volontaires en interne mais également en externe. Il est proposé d'inscrire pour 2017 les montants suivants afin d'assurer la promotion des volontaires et le suivi de leurs projets :

-Alimentation/ réception : 5 500€

-Autres participations (projet accueil volontaires européens/partnership OFAJ) : 13 500€-Fournitures et service : 6 500€

Soit un total de 25 500€

321 -3 Porteurs de projets Idée CAP

Le dispositif « Idée Cap », mis en place par le département, se décline par un espace d'accueil, d'écoute, de parole et par une ingénierie qui favorise la réalisation de projets au service de la collectivité et du vivre ensemble portés individuellement ou collectivement par ces mêmes jeunes.

Il est proposé d'inscrire pour 2017 la somme de 25 000€.

321-4 Subventions au titre de la citoyenneté et FIC – Fonds d'initiatives citoyennes :

Le Fond d'Initiatives Citoyennes soutient les projets des habitants et vise à l'émergence de nouveaux projets encourage la participation.

Subvention aux associations 17 000€ :
10 000€ au Labo des histoires,
3 000€ à l'association Michel DINET,
4 000€ à l'association des donneurs de sang.
Subvention dans le cadre du FIC 10 000€

Il est proposé d'inscrire pour 2017 la somme de 27 000€.

321 – 5 Projets citoyens en collège ADC – cordée de la réussite

Les objectifs généraux de l'assemblée des collégiens et des projets citoyens sont :

- Faire connaître le conseil départemental aux collégiens, ses missions et son fonctionnement liés à l'Education,
- Permettre aux collégiens de participer au développement de leur établissement,
- Associer les collégiens à la réflexion sur l'élaboration des différents projets menés sur les territoires ou au niveau départemental,
- Sensibiliser les collégiens aux réflexions sur les valeurs de la république, la laïcité, la citoyenneté et permettre un débat sur ces thématiques.

Il est proposé d'inscrire pour 2017 la somme de 52 500€ (crédits collège sur BP 2016) :

- 26 500€ au titre de subventions,
- 26 000€ au titre de l'accompagnement et des actions de participation.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

Le président du conseil départemental

La séance du **Mercredi 14 Décembre 2016** est ouverte à 14 H 25, sous la présidence de **M. Mathieu KLEIN**.

Tous les membres de l'assemblée sont présents, à l'exception de **MM. BLANCHOT Patrick, HARMAND Alde, Mmes LEMAIRE-ASSFELD Sabine, LUPO Rosemary et M. PIZELLE Stéphane**, qui avaient donné respectivement délégation de vote à **Mmes MAYEUX Sophie, PILOT Michèle, MM. BINSINGER Luc, CORZANI André et Mme ALTERMATT Maryse**.

DELIBERATION

RAPPORT N° 15 - 4 - MISSION EDUCATION - 45 - CITOYENNETÉ ET LIEN SOCIAL

M. CAPS, rapporteur
Le conseil départemental,
Vu le Rapport N° 15 soumis à son examen.
Après en avoir délibéré,

- approuve les orientations fixées, prend acte des éléments de présentation budgétaire,

- précise que les inscriptions correspondantes sont détaillées dans les éditions légales du projet de budget primitif 2017.

Niveau	Libellé	CP voté BP 2016	Proposition du Président CP 2017
Commission	3 Education		
Pol. Sect.	32 citoyenneté et lien social	43 410	148 000
Programme	P321 – Engagement et citoyenneté	43 410	148 000

Chapitre	Libellé chapitre	CP voté BP 2016	Proposition du Président CP 2017
011	Charges à caractère général	28 500	54 500
65	Autres charges de gestion courante	13 410	92 000
67	Charges exceptionnelles	1 500	1 500
TOTAL		43 410	148 000

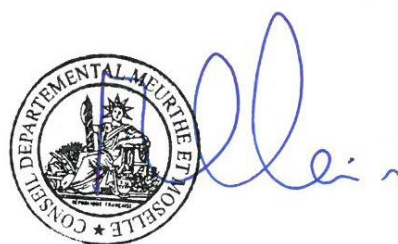
--ooOoo--

Lors du vote correspondant, les élus du groupe de l'Union de la Droite et du Centre déclarent s'abstenir.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le président du conseil départemental certifie que cet extrait est conforme au registre des délibérations, qu'il a été publié ou notifié et qu'il sera exécutoire dès réception par M. le Préfet.

NANCY, LE 16 DECEMBRE 2016
LE PRESIDENT DU CONSEIL
DEPARTEMENTAL,

The image shows the official seal of the Meurthe-et-Moselle Departmental Council, which is circular and contains a central emblem with a figure holding a staff and a sun. The text around the seal reads "CONSEIL DEPARTEMENTAL MEURTHE ET MOSELLE" and "1871". To the right of the seal is a handwritten signature in blue ink.

Mathieu KLEIN